

# Le premier vote des femmes

**Le 30 juillet 1936, une proposition de loi donnant aux femmes le droit d'être électrices et élues était adoptée par la Chambre du Front populaire. Cependant, l'exercice de la citoyenneté politique n'était pas encore acquis.**

**A**près la Grande Guerre (1914-1918), sous la pression des mouvements féministes et de l'opinion publique, la Chambre des députés avait voté à six reprises en faveur du vote féminin. Mais, le Sénat conservateur faisait barrage, dominé par les radicaux et une partie des socialistes, qui redoutaient toujours l'influence néfaste sur les femmes de l'Eglise catholique, favorable à la droite ; d'autant que l'électorat féminin risquait d'être plus nombreux que l'électorat masculin.

Bien que les communistes et une majorité des socialistes soient favorables à l'égalité politique entre les sexes, le Front populaire, dans le souci de former une large alliance n'en fait pas une revendication. Néanmoins, Léon Blum nomme Suzanne Lacore, Irène Joliot-Curie et Cécile Brunschwig à des postes de sous-secrétaires d'Etat dans son premier gouvernement du 4 juin 1936.

A la fin de la Seconde Guerre mondiale (1939-1945), l'Assemblée consultative provisoire d'Alger, après d'ultimes débats, reconnaît le droit des femmes à être électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes. Conformément aux engagements de la Résistance, dont les femmes avaient très tôt rejoint les rangs, la



**1936 chez Forvil : malgré la participation des femmes, le Front populaire ne fera pas du droit de vote une revendication.**

promulgation de l'ordonnance du 21 avril 1944 par le gouvernement provisoire du général de Gaulle, met fin à une longue injustice.

Dès le 11 octobre 1944, le comité local de Libération de Nanterre se réunit en vue de nommer un conseil municipal provisoire. Il comprend deux femmes : M<sup>me</sup> Roussel représentant l'Union des femmes françaises et M<sup>me</sup> Sargia-

como, représentant l'Assistance française. Elles seront membres du conseil nommé à l'unanimité. Raymond Barbet reprenait ses fonctions de maire.

Les Nanterriennes, majeures de 21 ans, vont exercer leurs nouveaux droits pour la première fois à l'occasion des élections municipales dont la date est fixée au 29 avril 1945. Elles devront se présen-

ter dans l'un des seize bureaux de vote, munies de leur carte d'électeur, leur carte d'identité, leur carte d'alimentation, ainsi que d'une quittance de loyer attestant de leur domicile dans la commune depuis plus de six mois.

Deux listes de 32 candidats sont en présence, le scrutin se déroule au mode majoritaire. 22 259 électeurs et électrices sont inscrits,



Fonds de la Société d'histoire de Nanterre

**1936 : les femmes en grève chez Bertrand-Faure, où travaille la Rosière de Nanterre de 1935.**

18 573 suffrages ont été exprimés, 865 bulletins sont blancs ou nuis. La liste conduite par Raymond Barbet, où six femmes sont inscrites : M<sup>mes</sup> Schindler, Becker, Champeil, Mendès-France, Sargiacomo, Méoullé, est élue avec 55,43 % des suffrages exprimés. La liste opposée, comprenant 5 femmes : M<sup>mes</sup> Cousin, Dumesnil, Ecrement, Mothe, Sarda, ne recueille que 44,58 % des voix.

Le nouveau conseil municipal se réunit le 9 mai 1945 pour procéder à l'élection du maire et de ses adjoints. Raymond Barbet est réélu maire et Madame Charlotte Schindler est élue quatrième adjointe. Au cours de séance suivante, le 17 mai 1945, sont mises en place les commissions et les délégations. Les femmes sont présentes dans dix commissions sur dix-huit. Cinq femmes seront nommées

dans les commissions scolaire et de l'enseignement, de l'assistance, des œuvres sociales et des legs.

Ainsi, les femmes entrent dans la gestion de la commune et plus particulièrement dans les deux secteurs : social et enseignement, qui sont la priorité d'action de la nouvelle municipalité.

En 1967, Juliette Dubois-Plissonnier sera la première femme élue conseillère générale d'un canton de

Nanterre au premier conseil général du département des Hauts-de-Seine, nouvellement créé.

Annie Demercastel sera la première femme de Nanterre élue au conseil régional d'Ile-de-France.

Enfin, Jacqueline Fraysse, conseillère municipale, sera la première femme élue députée de la circonscription de Nanterre-Suresnes en 1978, puis, première femme sénatrice en 1986 et première femme maire de Nanterre, en 1988.

Les femmes n'étaient plus seulement qu'une image personnifiant la République française, sous les traits de Marianne. Néanmoins, l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives devra être imposé par une loi constitutionnelle du 8 juillet 1999. Cette loi appliquée pour la première fois aux élections municipales de mars 2001 permit l'élection de 26 femmes de Nanterre, toutes tendances politiques confondues, contre 17 aux élections précédentes.



© Luis Puerrier, fonds : archives communales de Nanterre.

**1976 : Juliette Dubois-Plissonnier et Jacqueline Fraysse aux côtés de Raymond Barbet et Yves Saudmont, à la bibliothèque Pierre-et-Marie-Curie.**



Patricia Meynille

**1995 : Annie Demercastel, adjointe au maire à l'environnement à l'occasion d'un conseil municipal.**



Robert Cornaille  
Société d'histoire  
de Nanterre